pétue le DESPOTISME. (Turgot.) *Le* DESPOTISME *condamne les hommes à déguiser leurs vertus.* (B. Const.) *Pour faire du christianisme un allié du* DESPOTISME, *il a fallu le dénaturer.* (B. Const.) *Le* DESPOTISME *peut bien avoir des satellites, mais non des serviteurs.* (Dupaty.) *Le* DESPOTISME *mène à la liberté par l'abus du pouvoir.* (La Rochef.-Doud.) *Le* DESPOTISME *n'est vraiment à redouter que lorsqu'il sent sa faiblesse.* (De Custine.) *Pendant que l'Angleterre passait à la liberté avec un front sévère, la France arrivait au* DESPOTISME *en riant.* (Chateaub.) *On ne vit jamais de* DESPOTISME *tranquille que chez les peuples abrutis.* (Lamenn.) *Sous le* DESPOTISME, *le droit à la misère pour les faibles est le seul possible.* (Collins.) *Le* DESPOTISME *consiste moins dans ce que fait un souverain que dans ce qu'il peut faire impunément.* (A. Peyrat.) *Le* DESPOTISME *a pour premier effet de dégrader l'homme.* (Ch. Bailly.) *Le propre du* DESPOTISME, *c'est de niveler.* (V. Hugo.) *Le* DESPOTISME *est ce qui suppose le moins de génie dans le fondateur d'un empire.* (J. Droz.) *Le* DESPOTISME *est le plus grave attentat contre la liberté.* (L'abbé Bautain.) *Le* DESPOTISME *a besoin de la garantie de Dieu, comme le mien.* (E. Pelletan.) *Toujours le drapeau de la liberté a servi à abriter le* DESPOTISME. (Proudh.) *Le* DESPOTISME *est tout d'une pièce : pour peu qu'on entame les pouvoirs absolus, on prépare leur inévitable écroulement.* (L. Blanc.) *La matrice du* DESPOTISME *et son châtiment est de ne pouvoir jamais compter sur ceux-là mêmes qui le servent avec le plus de dévouement.* (T. Delord.) *Savez-vous pourquoi je n'aime pas le* DESPOTISME? *C'est qu'il a le funeste pouvoir d'avilir les âmes, et par un juste retour d'inspirer aux despotes pour les hommes un mépris égal à leur servilité.* (Dupanloup.) *Au Congo, le* DESPOTISME *est tel, que, quand le roi va à cheval se promener, il ne met son bonnet que sur une oreille ; si le vent le fait tomber, il impose une taxe sur tous les habitants de la province d'où le vent a soufflé. Des voyageurs de la République batave, interrogés par le roi de Siam sur les mœurs et la politique européenne, lui racontèrent qu'il y avait dans leur pays des peuples qui se gouvernaient eux-mêmes. A ces mots, qui exprimaient une idée si éloignée de son* DESPOTISME, *Sa Majesté siamoise fut prise d'un rire tel, qu'on fut obligé de la porter dans sa chambre et d'appeler les médecins.*

Du *despotisme* naît la jeune liberté.

A. BARBIER.

— Par anal. Volonté exercée d'une façon tyrannique et absolue : *Des qu'une volonté peut spéculer contre la justice, il y a* DESPOTISME. (De Barante.) *Le* DESPOTISME *de l'esprit de parti ne vaut pas mieux que tout autre.* (Guizot.) *Une famille ne saurait exister sans le* DESPOTISME. (Balz.) *Les petits esprits ont besoin de* DESPOTISME *pour le jeu de leurs nerfs.* (Balz.) *La bureaucratie est le* DESPOTISME *de l'inertie.* (E. de Gir.) *Le suffrage est le* DESPOTISME *du nombre.* (Colins.) *Si jamais il y eut sur la terre un* DESPOTISME *suprême et sans réserve, c'est le* DESPOTISME *d'un enfant de génie sur les âmes moins énergiques de ses camarades.* (Baudelaire.) Il Grande autorité morale : *Quand le système de Ptolémée eut fait place à celui de la nature, on se vengea sur son auteur du* DESPOTISME *avec lequel il avait régné trop longtemps.* (Laplace.)

Signifie Despotisme

➡ **Epithètes.** Absolu, arbitraire, tyrannique, cruel, odieux, hideux, infâme, révoltant, inouï, épouvantable, effroyable, exécrable, écrasant, avare, inquiet, ombrageux, soupçonneux, défiant, susceptible, vigilant, attentif, sombre, noir, sanglant.

— **Encycl.** *Monstrum horrendum, informe, ingens...* Telle est l'épigraphe empruntée à Virgile et placée par Boulanger en tête de son livre : *Du despotisme oriental.* En recherchant les causes et les origines du *despotisme*, nous reviendrons sur ce livre original, empreint à chaque page de l'ardeur des passions philosophiques qui ont fait l'honneur du XVIIIe siècle. Mais une épigraphe n'est pas une définition.

Helvétius, voulant décrire les effets du *despotisme*, rappelle la peinture que fait Milton du règne du Chaos, « qui, dit-il, étend son pavillon royal sur un gouffre ardent et désolé où la confusion, entrelacée dans elle-même, entretient l'anarchie et la discorde des éléments et gouverne chaque atome avec un sceptre de fer. » Ceci n'est pas plus clair.

« Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et en cueillent le fruit; voilà le gouvernement despotique. » En s'exprimant ainsi, Montesquieu, qui en général est sobre d'images, sort de son caractère de précision habituel. Nous verrons plus loin si, dans la comparaison perpétuelle entre le *despotisme* et la monarchie qui constitue la méthode de l'*Esprit des lois*, Montesquieu s'est bien rendu compte des caractères distinctifs de chacune de ces formes de gouvernement. Pour le moment, nous n'en sommes pas plus avancés.

Qu'est-ce donc que le *despotisme*? En quoi se distingue-t-il de la tyrannie ou de la monarchie absolue? N'est-il qu'un abus de la monarchie, ou la monarchie, même la plus absolue, ne serait-elle qu'une dégénérescence du *despotisme*? Après les apologistes et les adversaires, après Wolff, Grotius, Linguet, Puffendorf, Hobbes et Bossuet, après Boulanger, Helvétius, Rousseau et Mirabeau, nous verrons ce qu'il peut y avoir de réel dans ces distinctions très-subtiles, et nous essayerons, selon notre propre méthode, d'en tirer quelque utile enseignement.

Dans son *Essai sur le despotisme*, œuvre de jeunesse où retentissent déjà les premiers rugissements du lion, Mirabeau voudrait que les apologistes du *despotisme* fussent déclarés *ex lege*, hors la loi, c'est-à-dire destitués de toute protection de la part du roi et des lois, comme le sont en Angleterre les jurés prévaricateurs. Ils sont, dit-il, infâmes, indignes de toute créance, déchus de tous droits et inhabiles à tous devoirs de citoyen, car ils outragent également les rois dont ils profanent l'autorité, la loi qu'ils foulent aux pieds, et les hommes dont ils cherchent à anéantir les premiers et les plus sacrés des droits. L'indignation emporte un peu trop loin le fougueux écrivain, dont la parole même improvisée gardera un jour plus de mesure, grâce à la maturité de l'âge et de la réflexion. Pour ne pas faire de *despotisme* en sens inverse, nous ne mettrons personne hors la loi, et nous discuterons sérieusement, comme elles méritent d'être discutées, les opinions sincères de penseurs et d'écrivains qui, à d'autres titres, commandent les égards et même le respect.

Lorsque Bossuet écrivit pour le Dauphin, son élève, la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, œuvre de prédiction qu'il se complut à revoir et à retoucher dans la dernière année de sa vie, certes il ne se proposait pas d'édicter le code du *despotisme*. Et cependant, lorsque, après avoir longuement établi les droits de la monarchie légitime, il en vient à flétrir le *despotisme* sous le nom de gouvernement arbitraire, on ne voit pas ce qui distingue le système qu'il repousse de celui qu'il préconise. Voici, en effet, d'après Bossuet, les quatre conditions du *despotisme* :

« Premièrement, les peuples sujets sont nés esclaves, c'est-à-dire vraiment serfs, et parmi eux il n'y a point de personnes libres.

» Secondement, on n'y possède rien en propriété ; tout le fonds appartient au prince, et il n'y a point de succession, pas même de fils à père.

» Troisièmement, le prince a le droit de disposer à son gré, non-seulement des biens, mais encore de la vie de ses sujets, comme on ferait des esclaves.

» Et enfin, en quatrième lieu, il n'y a de loi que sa volonté. »

Or, rapprochons, pour tâcher d'en saisir la différence, les quatre conditions du *despotisme* des quatre caractères que Bossuet attribue à la royauté :

« 1° L'autorité royale est absolue. Les princes sont des dieux et participent de l'indépendance divine. La parole du roi est toute puissante, et personne ne peut lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi ? » Si, dans les Etats d'un homme placé ainsi au rang des dieux et dont la parole est sans réplique, il peut y avoir d'autre loi que sa volonté absolue, et si ce n'est pas là le *despotisme* dans sa naïve brutalité, nous avouons ne plus rien comprendre au sens des mots.

« 2° Quand le prince a jugé, il ne peut y avoir d'autre jugement. Contre l'autorité du prince, il ne peut pas y avoir d'autre autorité, et qui ne veut pas lui obéir est irrémissiblement condamné à mort. » Eh ! quels droits pourrais-s'arroger de plus le despote le plus absolu ou le tyran le plus féroce, Néron ou le Grand Mogol, Ivan le Terrible ou Tamerlan ?

« 3° Il n'y a point de force coactive contre le prince, d'où il suit que son autorité est sans limites comme sans résistance. » Et pour étayer ce beau principe des textes de l'Ecriture sainte, Bossuet cite, en les approuvant, Samuel et saint Ambroise qui ont dit : « Les rois ne sont assujettis à aucune loi. Voici le droit du roi qui régnera sur vous : il prendra vos enfants et les mettra à son service ; il se saisira de vos terres et de ce que vous aurez de meilleur pour le donner à ses serviteurs, et le reste. » Quelques écrivains, Proudhon, entre autres, qui se connaissait en ironie, ont voulu voir dans les paroles de Samuel un sarcasme contre l'autorité royale. Quoi qu'il en soit, Bossuet prend à la lettre les maximes de Samuel et se les approprie tout entières. A la vérité, il ajoute que tout cela ne saurait se faire « *licitement* : à Dieu ne plaise ! » Mais les rois auront le droit de le faire *impunément à l'égard de la justice humaine*. Ainsi le roi peut se servir impunément des biens et des personnes, des terres et des enfants, et il n'en rendra compte qu'à Dieu ! Nous voilà bien garantis ! C'est ici que serait l'ironie, si l'ironie était acceptable en matière aussi grave. En quoi donc, s'il vous plaît, diffère d'un despote le prince investi de droits aussi monstrueux ?

« 4° Le peuple doit craindre le prince. Le peuple est enclin au mal. Aussitôt qu'il y a un roi, le peuple n'a plus qu'à demeurer en repos sous son autorité. » Lisez sous sa *servitude*, et le code du *despotisme* sera complet. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que, en tête du chapitre qui contient ce recueil de maximes, Bossuet a pris soin de nous avertir que, pour rendre l'autorité royale odieuse et insupportable, « plusieurs affectent de la confondre avec le gouvernement arbitraire. » L'avertissement n'était pas superflu ; car, en dépit ou plutôt à cause même de cette prétendue distinction, la confusion nous paraît inévitable, et nos lecteurs en jugeront sans doute ainsi.

Et voilà pourtant ce qu'on décore du beau nom de politique sacrée, ce qui, dans nos écoles de théologie, passe encore pour le *chef-d'œuvre du dernier Père de l'Eglise!* L'évêque courtisan n'avait que faire de corroborer par l'autorité des Ecritures un pouvoir exorbitant qui avait plus besoin d'être contenu qu'agrandi. Le commentateur complaisant de Samuel pouvait se dispenser de paraphraser en cinq cents pages ces quatre mots qui résument tout le *despotisme* oriental et occidental, passé et futur : *L'Etat, c'est moi !* L'histoire officielle, cette pleureuse à gages payée pour suivre avec des larmes de commande les convois des rois, a gémi sur la fatalité qui n'a laissé au sultan de Versailles d'autre successeur qu'un enfant de cinq ans. Nos regrets sont moins vifs. A voir dans quels principes était élevé le disciple de Bossuet, on devine ce qu'eût été le règne de ce prince. Et quant à son fils, le vertueux élève de Fénelon, cet autre prince d'oratoire et de sacristie, il a laissé, jeune encore, pour nous édifier, tout un plan de gouvernement qui n'est autre qu'un retour à la féodalité. Nous prenons acte de ces documents historiques, qui ne nous sont pas inutiles quand nous aurons à expliquer comment, par l'alliance du sacerdoce et de l'empire, se perpétue le *despotisme* dans les sociétés.

Wolff, Grotius, Puffendorf et tous les docteurs de la même école ont enseigné que l'autorité d'un monarque absolu n'a d'autres limites que celles qu'il veut bien se donner lui-même. C'est toujours le *despotisme*, sous un nom moins odieux. Mais le vrai théoricien du *despotisme*, c'est le philosophe de Malmesbury. On peut ne pas être de l'avis de Hobbes, mais on ne saurait s'empêcher d'admirer la parfaite sérénité avec laquelle il expose, développe et déduit les plus monstrueuses doctrines qu'ait jamais conçues un cerveau en délire. Tout s'enchaîne dans sa thèse, depuis les prémisses jusqu'aux plus extrêmes conséquences, et la trame de ses raisonnements toujours serrée forme un tout logiquement absurde. En sa qualité de théologien, Bossuet se croyait obligé d'assigner aux trônes une base divine et de leur donner pour égide la foi religieuse qui supprime d'avance toutes les velléités de contradiction. En sa qualité de philosophe, Hobbes n'invoque, pour aboutir au même but, que l'autorité de la droite raison. Mais jamais au nom de la raison il ne fut plus abusé de la logique et du raisonnement.

Il y a dans Hobbes des pages curieuses que son disciple Helvétius ne s'est pas fait faute de s'approprier. Ce sont celles où il s'élève contre les moralistes hypocrites qui, pour tromper les hommes, leur font croire qu'ils sont nés avec de bons instincts. Basses adulations, selon Hobbes, qui ne flattent pas le genre humain, comme on va le voir. D'après lui, les hommes naissent avec la volonté réciproque de se nuire. Nous ne cherchons dans la société que l'honneur et l'utilité qu'elle nous apporte. Si nous ne nous proposons de tirer d'un état social quelconque un certain honneur ou un certain profit, nous vivrions peut-être aussi sauvages que les animaux les plus farouches. Et comme le droit à la fin donne le droit aux moyens ; comme ainsi chacun est juge, et juge compétent de ce qui lui est vraiment utile, il n'y a pas d'autre règle du droit que l'utilité. Mais ce n'est pas tout. Chacun craignant pour son droit, tout en cherchant à empiéter sur le droit de son voisin, nous voilà constitués à l'état de guerre perpétuelle, à moins que tous n'abdiquent à la fois raison, jugement, volonté, *droit privé* enfin, entre les mains d'un seul auquel on raisonnera, jugera, voudra, agira pour tous, et fondera le *droit public* sur l'anéantissement de toutes les facultés humaines. C'est pousser un peu loin et acheter un peu cher la paix dans l'humanité.

La paix ! Il n'est rien que Hobbes ne sacrifie à ce *desideratum* imaginaire. Rien ne servira d'enfermer les captifs dans une geôle ; encore faudra-t-il les charger de fers de peur qu'ils ne s'entre-déchirent ; ce sera le prix n'obtiendra-t-on le plus souvent qu'une paix artificielle. Plus heureux sont les animaux que le philosophe hypocondre appelle, d'après Aristote, les animaux sociables, tels que les abeilles et les fourmis. Dans les tribus de ces petits êtres que nous devrions prendre pour modèles règne la paix naturelle. Et là-dessus notre humoriste se livre à une série de comparaisons qui ne sont pas, tant s'en faut, à l'avantage de l'espèce humaine, et qui concluent de toute nécessité au *despotisme*. Ainsi, chez les bêtes, point de ces disputes d'honneurs et de dignités qui engendrent la haine et l'envie, noires passions procréatrices de la guerre. En second lieu, chez les fourmis, le bien commun ne diffère pas du bien particulier, tandis que l'homme n'estime dans la possession des choses que la prérogative qui le place au-dessus de ses compagnons déshérités. Puis les animaux ne voient pas d'imperfections dans leur république, et partant il ne saurait en être comme dans la république humaine, où chacun croit en savoir plus que les autres et sème alors le trouble et la division. Enfin, et le trait n'est pas le moins curieux de tous, les bêtes ne sont pas orateurs ; il leur manque cet art du discours si nécessaire pour exciter dans l'âme les troubles et les tempêtes. Elles ne savent pas représenter le bien et le mal plus grands qu'ils ne sont en effet. Mais l'homme a une langue qui, à dire le vrai, n'est qu'une trompette de sédition et une allumette de guerre. Donc, pour contenir les appétits, refréner les désirs de vaine gloire, étouffer les vagues aspirations et enchaîner la langue, cette trompette de guerre, il ne faut rien moins qu'une puissance générale et supérieure qui exerce, dans sa plénitude, l'empire et la domination. Cette puissance, qui, d'après Bossuet, n'appartenait qu'à Dieu, mais qui, en vertu de la révélation, pouvait et devait s'incarner dans un homme, Hobbes en trouve le principe et la nécessité dans l'homme même, et nous voilà, par deux chemins différents, arrivés au même but, le *despotisme* sans limites, sans contrôle et sans responsabilité.

Qu'est-ce, en effet, que le souverain ? Ecoutez Hobbes : « C'est la volonté de tous exprimée par un seul. Le monarque tire toute sa puissance de la puissance du peuple qui lui a résigné son droit. Il peut donc à lui seul tout ce que le peuple pouvait auparavant. L'élection une fois conclue, le peuple cesse d'être une *personne publique* et devient une agrégation d'atomes, une *multitude confuse*, d'autant qu'il ne formait un corps régulier qu'en vertu de la souveraine puissance dont il s'est dessaisi. »

Les conséquences logiques et pratiques de l'abdication du peuple ne se feront pas attendre. Les voici, formulées en aphorismes secs et retentissants comme le bruit du fouet sur le dos des esclaves :

1° Le souverain porte l'épée de guerre et l'épée de justice ; il a droit de contraindre ; nul n'a droit de lui résister enfreint. (Quel pacte, s'il vous plaît?)

2° Le souverain crée les lois civiles et les lois politiques. Il choisit tous agents et magistrats pour les faire exécuter, mais il n'est pas tenu lui-même aux lois de l'Etat ; car de la sorte il serait obligé envers lui-même, ce qui est impossible. (Quel étrange raisonnement!)

3° L'éducation publique est dans ses attributions. Ne doit-il pas, en effet, prévenir la divergence des opinions particulières? (Hobbes est bien bon : à quoi peut servir l'éducation dans une société où chacun a perdu l'usage de penser, de vouloir et d'agir?)

4° Les sujets n'ont rien de tellement propre qui ne relève du souverain. (Nous nous rencontrons ici avec Samuel et Bossuet, qui placent toutes choses dans la main du roi.)

5° Les sujets doivent au souverain obéissance absolue, comme l'enfant au père et l'esclave au maître. Ils ne peuvent jamais leur faire injure, puisqu'ils lui ont soumis leur volonté et que tout ce qu'il fait doit être supposé fait de leur consentement. (Il y avait une raison plus simple à donner : c'est que les sujets n'existent plus à l'état de choses mortes ; et en effet, dit Hobbes, le maître est à leur égard comme l'*âme* dans le *corps*. » Et ailleurs : « Il sont comme le patrimoine du souverain. »)

6° Le pacte enfin est de sa nature perpétuel et irrévocable, le veuillent ou non ceux qui l'ont consenti. (Pour établir ce dernier point, le professeur de tyrannie se jette dans une série de raisonnements sophistiques dans lesquels nous ne le suivrons pas. Mais la théorie n'eût pas été complète si Hobbes n'y eût pas enchaîné à l'avance l'avenir des générations.)

Après cet exposé de principes, qui a du moins le mérite de la franchise et qui ne va pas s'abriter derrière des textes obscurs d'une authenticité douteuse, le candide philosophe ne manque pas d'énumérer tous les avantages de son système, en les opposant aux graves inconvénients de la liberté. Ainsi, à l'en croire, les exactions sont plus grandes et plus rudes dans une république que sous un roi. Les gens de bien y ont beaucoup plus à craindre, et pour cette raison particulier il n'y a de vraie liberté que sous la domination royale. Lui objecterez-vous, comme à Bossuet, que, en dépit de toutes les fictions, le souverain ne sera pas un dieu, et qu'en vertu des lois de la nature humaine, auxquelles il ne saurait se soustraire, il tendra comme les simples mortels au *despotisme* avec toute la fougue de passions élevées à la plus haute puissance et sans aucun frein, vous ne déconcerterez pas le raisonneur, et voici ce qu'il vous répondra victorieusement :

« On pense que le souverain ravirait, pillerait, tuerait ; mais pourquoi ces appréhensions ? (En effet, pourquoi? Cela ne s'est jamais vu !) Voudrait-il bien ruiner tout le peuple pour enrichir quelques favoris ? (Les despotes asiatiques, les empereurs romains et même les rois de France n'ont ruiné personne et n'ont jamais eu de favoris?) Certainement il le pourrait *sans violer les lois de la nature ni offenser Dieu.* (C'est prêter à Dieu une assez forte dose d'indulgence.) Mais encore que le souverain *puisse avec justice en user ainsi* (le bonhomme éprouve le besoin d'assurer sur l'irresponsabilité du souverain), je ne vois point quel dessein il aurait en ruinant ses sujets. J'avoue qu'il peut se rencontrer des princes de mauvais naturel. (L'aveu est précieux après les épouvantables annales de la tyrannie.) Mais j'admets que, par précaution, l'on ne donne à un tel qu'une puissance limitée et autant qu'il lui en faut pour la défense de ses sujets : n'y aura-t-il pas les mêmes inconvénients à craindre? car celui qui aura assez de force pour tenir tout un peuple sous sa protection n'en aura-t-il pas assez également pour opprimer sa liberté ? (Hélas ! oui, la réflexion est juste ; nous avons vu les sauveurs à l'œuvre ; les protecteurs se changent facilement en oppresseurs, et nous tenons le loup pour aussi dangereux sous les habits du berger que dans son état naturel.) Il n'y a donc rien en cela de dur et dont on ne puisse supporter l'incompodité. On ne doit se plaindre que du malheur ou de la bizarrerie des affaires humaines, qui ne permettent point qu'on goûte un bien si épuré que la douceur n'en soit altérée par quelque mélange d'amertume. *C'est la faute des sujets.* (C'est évident : le loup est dans son droit, c'est l'agneau qui a commencé.) S'ils savaient *se gouverner eux-mêmes et vivre selon les lois de la nature*, ils n'auraient que faire de politique ; l'ordre des Etats ne leur serait point nécessaire, et il ne faudrait point les tenir dans le devoir par une autorité publique. »

Il y a dans cette conclusion finale une légère contradiction. Les lois de la nature n'étant, d'après Hobbes lui-même, que la guerre en permanence, y renvoyer les hommes, ce ne serait pas les rendre plus heureux. Rousseau eût été seul en droit de conclure ainsi, sans être pour cela plus raisonnable ; mais Rousseau n'a jamais fait l'apologie du *despotisme*, et, s'il a glorifié l'état de nature, c'est par une réaction excessive contre les maux et l'un état social imparfait)

Voilà donc, pour résumer les opinions de Hobbes, le *despotisme* érigé en système et appuyé sur des maximes d'Etat. Que disons-nous ! Ce n'est pas encore le *despotisme*. Le bonhomme n'en prononce pas même le nom. Tout cela, ce n'est que de la monarchie pure et simple. Que serait donc alors la tyrannie ? Pas autre chose qu'une monarchie abusive. Au fait, et pour qu'on ne s'y méprenne pas, il ajoute : « Le mot de tyran n'est qu'une injure inventée par des républicains grecs qui haissaient la royauté. Mais il n'implique pas une forme de gouvernement particulière. » Pour cette fois enfin, et nous nous empressons de le constater, nous voilà d'accord avec notre auteur. Oui, en principe, *despotisme*, tyrannie et monarchie absolue sont pour nous termes synonymes. En fait, toute la différence consiste dans l'usage plus ou moins immodéré d'un pouvoir identique. Le plus doux des monarques absolus peut, sans qu'il y ait rien de changé à la nature de son autorité et sans que le cercle en soit agrandi, devenir le plus cruel des despotes. Les commencements de Néron sont d'un monarque absolu, sa fin d'un tyran féroce. Mieux valait vivre sous la domination du despote Aroun-al-Raschid que sous le sceptre du roi Louis XIV. Entre le sort du protestant des Cévennes, traqué et fusillé comme une bête fauve, et celui de l'esclave qui, sortant de l'antre du sophi, se tâte la tête pour s'assurer qu'elle est encore sur ses épaules, je ne vois pas la moindre différence ; des instincts pareils, tout le domaine des faits, se traduisent par des atrocités identiques ne méritent pas qu'on les distingue par des dénominations différentes. Pour nous, enfin, *despotisme* et monarchie absolue ne représentent qu'un Etat où chaque sujet peut chaque matin se tâter la tête, comme l'esclave du soir, pour bien s'assurer qu'il n'a pas été décapité ou étranglé dans la nuit.

Les preuves à l'appui ne nous manqueront pas, nous pourrions en citer un bon nombre, n'en persistent pas moins, même de nos jours, dans la distinction puérile que notre raison repousse autant que les faits la démentent. Les encyclopédistes du siècle dernier, qui ne se payaient pas de mots creux, ont dit : *despote* dans son acception simple veut dire *maître et seigneur suprême*; il est synonyme de *monarque*. Mais après eux, on entendait au Collége de France M. Daunou s'exprimer ainsi : « Par *despotisme* nous entendons une *puissance absolue, illimitée* et *concentrée sans réserve ni contre-poids* dans les mains d'un seul homme, quel que soit l'usage, bon ou mauvais, qu'il se détermine à en faire, et, s'il arrivait qu'un *despote* gouvernât avec sagesse, justice et bonté, nous ne l'appellerions pas tyran. » Comment appelleriez-vous donc ? Et sans sortir de notre point de comparaison, quel nom juridique donnez-vous à la royauté telle que la concurent et la pratiquèrent Louis XIV et ses successeurs ? Pour *absolue*, elle l'était : les dragonnades des Cévennes et les lettres de cachet en font foi. De *limites*, nous n'en voyons nulle part. La nation est muette, et, plus malheureuse que les Romains du temps de Tacite, elle a perdu avoir perdu avec la parole jusqu'à la mémoire. Elle n'a plus même conscience de ses traditions. De l'an 1614 à 1789, les états généraux, faible contre-poids de l'ancienne monarchie, n'apparaissent même plus sur la scène politique, et les parlements, qui n'en sont que le simulacre, n'élèvent la voix que pour être incarcérés, démembrés ou dissous. Quant à l'usage bon ou mauvais qu'a pu être fait d'un pouvoir concentré et restitué jusqu'à la quintessence, nous renvoyons les ergoteurs à nos annales intérieures, extérieures, politiques, financières, militaires et maritimes. Les détails nous mèneraient trop loin ; mais si ce n'est pas là du *despotisme*, si les caractères de la royauté en France pendant les deux siècles derniers ne répondent pas exactement à la définition du gouvernement arbitraire de Hobbes et de Bossuet, si les mots du Seigneur, représentants de la divinité sur terre, ne se comportent pas comme les fils du Soleil sur les trônes de l'Orient, nous appellerons en témoignage toute l'histoire moderne, et l'avantage ne restera pas toujours aux despotes occidentaux.

Mais, dira-t-on, si absolue qu'elle soit en principe, la monarchie se trouve toujours tempérée, d'abord par les lois qu'elle se donne elle-même et qui se trouvent nécessairement en rapport avec le degré de la civilisation dans un siècle et chez un peuple donné, puis par le caractère du monarque qui ne saurait être étranger aux idées de son temps, et, enfin, par l'énergie de la résistance des corps politiques sur lesquels elle est obligée de s'appuyer sous peine de chute. En est-il autrement du *despotisme*? Il a varié et il varie encore selon les temps et les lieux, sans que pour cela son principe d'omnipotence en soit atteint, altéré ou diminué. Le *despotisme* à Constantinople n'est plus ce qu'il y était au temps de Mahomet II. Le progrès des lumières, l'extension des relations commerciales, la participation de l'empire ottoman au droit public européen et la pression des puissances chrétiennes y ont apporté de notables adoucissements, sans que le principe fondamental du gouvernement ait subi la moindre modification. Alexandre II gouverne la Russie tout autrement que le czar Pierre, et même que son prédécesseur immédiat, Nicolas Ier. Mais pour être l'œuvre d'un *despotisme* intelligent, l'affranchissement des serfs russes n'en est pas moins l'acte, *motu proprio*, d'une puissance souveraine et illimitée, acte qui, il faut le dire, est loin encore jusqu'à ce jour d'avoir accompli sa complète évolution. Nous ne connaissons en Europe qu'un seul *despotisme* réfractaire à l'action des lumières et du temps : c'est le gouvernement voué à un sommeil éternel en vertu de son privilége d'infaillibilité. Hors de Rome tout se réforme et se transforme; mais, qu'elle s'adoucisse ou non, tant qu'elle sera l'expression d'un pouvoir concentré et sans limites, la monarchie absolue s'appellera pour nous que le *despotisme* et pas autrement.

C'est ainsi sans doute que l'entendait Montesquieu. Autrement son parallèle des gouvernements despotique, monarchique et républicratique n'aurait pas de sens. Il y aurait confusion dans les deux premiers termes. Sous le nom de monarchie, Montesquieu a toujours sous-entendu un gouvernement mixte à l'instar de celui de la Grande-Bretagne, qui avait conquis toutes ses admirations, et dont l'essence est la division des pouvoirs. Aux yeux du célèbre publiciste, il n'y a pas d'institutions libres si le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire ne sont pas confiés à des corps politiques distincts et indépendants. Sortis au contraire réunis et confondus, c'est le *despotisme* ; or cette concentration, jointe à l'irresponsabilité, est précisément le caractère de la monarchie absolue, et, bien que Montesquieu adoucisse les expressions, émousse ses traits et proteste à chaque instant, avec la fine ironie de l'auteur des *Lettres persanes*, de son respect pour les institutions de son pays, il suffit de l'entendre à une page quelconque pour savoir que tous les traits lancés contre le *despotisme* ne vont pas se perdre en Orient, mais qu'ils portent beaucoup plus près. Nous n'en ramasserons que quelques-uns, mais pour les renvoyer à leur adresse véritable, et jamais on n'aura mieux visé.

« Le despote trouve tout simple d'abandonner les affaires à un vizir qui aura la même puissance que lui. (Qu'avait fait Louis XIII ?) Le despote est le prince, les lois et l'Etat tout ensemble. (Qu'était Louis XIV?) Un homme à qui ses cinq sens disent sans cesse qu'il est tout et que les autres ne sont rien est naturellement paresseux et voluptueux. » (Qu'était Louis XV?) Dans le portrait énergique de ce potentat « dont les eunuques (lisez mignons et courtisanes) ont affaibli le cœur et l'esprit, et qui enivré de plaisir se livre dans son serail aux passions les plus brutales tandis que les rênes du gouvernement flottent à l'abandon, » est-ce bien un despote oriental qu'il faut voir ? Le débordement de critiques ineptes et d'injures grossières que soulève l'apparition de l'*Esprit des lois* suffit à nous éclairer sur ce point.

« Le gouvernement despotique peut se soutenir sans beaucoup de religion. (La probité politique et privée n'était pas précisément le ressort des gouvernements qui concluront le pacte de famine, livreront le sang du peuple aux traitants, le trésor aux favoris et firent deux banqueroutes en moins de cinquante ans.) Où règne le *despotisme* l'homme est une créature qui obéit à une créature qui veut. (Qui avait le droit de vouloir à l'encontre de Louis XIV?) En Perse, lorsque le roi a condamné quelqu'un, on ne peut plus lui en parler ni demander grâce. » (En France, quand les portes de la Bastille s'étaient refermées sur quelqu'un, il était défendu à la cour de prononcer le nom du prisonnier.)

Arrivant à la question des délits et des peines, Montesquieu dit que la torture ne se comprend que dans les gouvernements despotiques. Comment qualifier alors le régime sous lequel le président au parlement de Bordeaux était mis-même obligé d'appliquer la torture aux accusés?

Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochements. D'après notre auteur, il y aurait crime à introduire en Europe le *despotisme*, lors même que sa férocité y serait par la force des choses *apprivoisée*. Or ce crime existait du temps de Montesquieu, et le grand jurisconsulte ne l'ignorait pas.

Il y a des degrés dans le *despotisme* comme il y en a dans la scélératesse. Depuis l'empire romain, le sol européen a gardé l'empreinte du pied de plus d'un tyran ; mais la terre classique du *despotisme*, c'est l'Asie, et c'est là qu'il a pesé, comme il pèse encore, le plus lourdement sur le monde. Ceci nous amène à en rechercher les causes, à en décrire les procédés et à en constater les déplorables effets. Puissions-nous ensuite prédire à coup sûr sa fin prochaine dans tous les pays où pénétrera la civilisation !

On n'assigne généralement aux Etats politiques que deux origines, le patriarcat et la conquête. Telle est du moins l'opinion de Bossuet, pour qui les premiers chefs d'Etat sont Abraham et Nemrod, le premier chef d'une famille nombreuse et le premier soldat conquérant. C'est voir les choses par un trop petit côté, et dans ses préoccupations toutes religieuses Bossuet accorde beaucoup trop d'importance à une méchante petite peuplade qui vivait encore à l'état presque sauvage lorsque l'Inde, la Perse et l'Egypte comptaient déjà de longs siècles de civilisation. Il fallait fouiller plus profondément le sol sur lequel reposent les racines du grand arbre de l'humanité. Cette tâche a été entreprise avec succès par le philosophe érudit que nous avons cité en tête de cette notice, Boulanger. A défaut de preuves positives, que les époques reculées ne fournissent pas, sa théorie ne peut être classée que parmi les systèmes historiques qui resteront éternellement matière à controverse. Mais ses hypothèses sont pour le moins ingénieuses et ses conjectures revêtent un remarquable caractère de probabilité.

Le *despotisme*, dit Boulanger, a eu pour cause la terreur, et les anciennes révolutions de la nature ont été les sources innocentes de toutes les aberrations humaines. Déluges, incendies, tremblements de terre, ténèbres, toutes les forces irritées de la nature ont vivement frappé l'imaginaion de l'homme et l'ont disposé à devenir la dupe, le jouet, la victime de tous les fanatiques, de tous les imposteurs qui lui promettaient d'apaiser la fureur des éléments conjurés pour sa ruine. Les premiers despotes furent donc les prêtres, qui se firent un commerce avec les redoutables divinités de la nature. Le *despotisme* s'est implanté dans le monde avec la théocratie, qui en est encore le principal soutien.

Le ressort qui agit le plus fortement sur l'âme humaine, c'est incontestablement la terreur. Elle mène et gouverne le sauvage, l'enfant, la femme, l'infirme, le vieillard, tous les êtres faibles enfin, et souvent les forts. Or, les peuples de l'antiquité croyaient tous, sinon à la fin prochaine du monde, du moins à un bouleversement général. De là les fables ; de là le culte de ce dieu qui soutient la terre ébranlée de peur qu'elle ne s'enfonce sous les eaux, et de cet autre qui garde le soleil du grand dragon prêt à le dévorer. Les Hébreux attendaient le grand juge qui devait paraître au milieu des éclairs et des tonnerres. Les chrétiens l'attendent encore. D'après Plutarque, les mêmes craintes superstitieuses régnaient en Italie bien avant l'ère chrétienne. Les prêtres exploitant à leur profit l'ignorance et la crédulité n'eurent pas de peine à imposer leurs dogmes politiques et religieux. Sans remonter si haut, qu'on se rappelle la honteuse prostration dans laquelle tomba l'Europe vers la fin du Xe siècle qui, d'après les prédications des millénaires, devait être le dernier. La fin du monde était proche, ses jours étaient comptés. Les arts utiles furent abandonnés. On ne s'occupa plus que d'apaiser par des prières et par des dons aux églises le courroux du ciel, et les richesses d'un monde qu'on disait prêt à sombrer allèrent s'engloutir dans les monastères. De tout temps la sottise a payé tribut à l'imposture et à l'habileté; de tout temps aussi tyrannie et théocratie n'ont été qu'une seule et même chose, et les despotes de l'Orient n'ont jamais eu d'autre force que celle que leur prêtait la superstition.

Le *despotisme*, une fois établi, se continue de lui-même. Les monarques changent, l'institution reste. Tout lui devient effet et cause. Les effets inévitables d'un *despotisme* prolongé sont l'ignorance, la misère, l'abrutissement et la lâcheté. Ils descendent du trône, ils y remontent. Aucune culture intellectuelle n'était possible ni chez les gouvernants ni chez les gouvernés, on voit se survivre et se perpétuer dans la même torpeur des souverains imbéciles, des vizirs ignorants et des sujets abrutis, jusqu'à ce que des hordes nomades plus guerrières et plus vigoureuses que les hordes sédentaires envahissent un empire énervé et massacrent les anciens despotes pour en établir de nouveaux. La servitude naît de la servitude même. Les révolutions de ces sortes d'empires éphémères ressemblent aux cataclysmes de la nature inconsciente qui bouleverse et le sol, dispersent les collines, comblent les vallées, entassent décombres sur décombres, et la même fatalité semble gouverner le monde physique et l'humanité.

Est-ce à dire que tous les despotes de l'Orient aient été des monstres ou des idiots? Non. A Memphis, à Babylone, à Bagdad, à Mysore, le trône a été souvent occupé par des grands hommes dignes de commander à d'autres peuples. Les vertus civiles, les sciences et les arts y ont fleuri comme ces végétations qui poussent sur des ruines. Mais les bons règnes, trop rares, n'ont brillé dans les ténèbres que pour rendre les ténèbres plus épaisses. C'est que les institutions sont plus fortes que les hommes ; c'est que, de degré en degré, les peuples descendent à un état d'inertie et de dégradation dont le monarque le pl